



## Rapport annuel 2018

**COMITÉ DE VIGILANCE**

**LIEU D'ENFOUISSEMENT DE SAINTE-SOPHIE**

L'art de bâtir des ponts

[transfertconsult.ca](http://transfertconsult.ca)

## Table des matières

<b>1. Contexte.....</b>	<b>1</b>
1.1 Mandat.....	1
1.2 Composition .....	2
1.3 Calendrier annuel.....	4
1.4 Carte des zones du site .....	4
<b>2. Travaux réalisés .....</b>	<b>5</b>
<b>3. Suivi environnemental des eaux .....</b>	<b>6</b>
3.1 Qualité des eaux de surface et souterraines .....	6
3.2 Eaux de lixiviation .....	7
<b>4. Captage, valorisation et traitement du biogaz .....</b>	<b>7</b>
<b>5. Suivi des travaux de la zone 5B .....</b>	<b>8</b>
<b>6. Suivi des démarches pour la zone 6.....</b>	<b>8</b>
<b>7. Projet de recherche scientifique sur la plantation des saules.....</b>	<b>9</b>
<b>8. Visite terrain du lieu d'enfouissement .....</b>	<b>10</b>
<b>9. Bilan de l'année.....</b>	<b>10</b>
9.1 Contribution au fonds de fermeture.....	10
9.2 Contrôle des goélands.....	11
9.3 Bilan annuel des plaintes.....	11
<b>10. Résultats .....</b>	<b>11</b>

## Liste des Annexes

<b>Annexe 1 Calendrier thématique 2018 .....</b>	<b>13</b>
<b>Annexe 2 Registre des plaintes.....</b>	<b>15</b>

## NOTE

Le rapport d'activités 2018 du Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie a été préparé par Transfert, puis révisé et adopté par les membres du Comité. Il résume les activités du Comité dans la dernière année et donne un aperçu des travaux à venir.

Transfert, une entreprise de conseil en participation publique, a collaboré à la création du Comité de vigilance en 2004, anime les rencontres du Comité et rédige les comptes rendus.

Le rapport annuel vise à faire connaître le Comité auprès de la population, à augmenter la visibilité de ses activités, à valoriser les résultats obtenus et à susciter l'intérêt à participer au Comité.

Enfin, le rapport a été produit dans un souci de synthèse, pour en faciliter la lecture. Des illustrations, tirées des présentations de WM, y ont été intégrées pour aider à la compréhension. Les personnes intéressées à obtenir plus de détails sur certains sujets peuvent consulter les comptes rendus et les présentations disponibles, sur le site Internet du Comité, à l'adresse suivante :

[www.vigilancewmste-sophie.org](http://www.vigilancewmste-sophie.org)

# 1. CONTEXTE

## 1.1 MANDAT

Le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie est né de la volonté du public d'être associé de plus près au suivi des activités de Waste Management (WM). Le Comité a été mis en place en 2004.

Son mandat est le suivant :

- Permettre au milieu de s'informer et de suivre les activités du site
- Émettre des recommandations aux gestionnaires de WM pour limiter les impacts du site
- S'assurer du respect des normes applicables

Le Comité rassemble des résidents du voisinage, des élus et des gestionnaires municipaux, des groupes environnementaux, des intervenants socio-économiques, ainsi que des représentants du milieu agricole. Cette représentativité favorise la diversité des opinions exprimées, des échanges riches en points de vue et une bonne diffusion de l'information dans la communauté.

Des représentants de WM sont également présents aux rencontres pour informer les membres, répondre à leurs questions, et fournir le soutien nécessaire au bon fonctionnement du Comité.

Les membres du Comité se réunissent quatre fois par année afin de discuter du fonctionnement du site, des suivis environnementaux, ou encore des préoccupations soulevées dans le milieu. À la suite de chaque réunion, un compte rendu est rédigé et vérifié par les membres.

En 2014, le Comité s'est également doté d'un site Internet présentant le Comité, son mandat, ses activités, les comptes rendus des rencontres et les présentations préparées par WM. En 2018, le site a été mis à jour afin d'en actualiser l'aspect visuel et simplifier la navigation.

**Pour en savoir plus, consultez le nouveau site du Comité!**

**[www.vigilancewmste-sophie.org](http://www.vigilancewmste-sophie.org)**

**Vous y retrouverez :**

- Un formulaire pour recevoir des alertes par courriel lorsque des travaux peuvent occasionner des odeurs ou du bruit
- Les coordonnées pour contacter le Comité ou WM
- Toute la documentation relative aux travaux du Comité, incluant les comptes rendus et les présentations

## 1.2 COMPOSITION

La composition du Comité à la fin de l'année 2018 était la suivante :

**Tableau 1.1 Composition du Comité au 6 décembre 2018**

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom
<b>Représentants du voisinage</b> (Citoyens et citoyennes)	Sainte-Sophie (Président du Comité)	M. Yvon Berthiaume
	Sainte-Sophie	Mme Lorraine Couët
	Sainte-Sophie	M. Robert Proulx
	Sainte-Sophie	M. André Boucher
	Saint-Jérôme	Mme Céline Mul
	Sainte-Sophie	M. Ronald Gill
	Sainte-Sophie	Mme Olga Bazusky
	Sainte-Anne-des-Plaines	Mme Julie Boivin
<b>Représentants du milieu municipal</b>	Municipalité de Sainte-Sophie	M. Claude Lamontagne (district #2)
		M. Normand Aubin (district #6)
	MRC de La Rivière-du-Nord	M. Pierre Godin
		Mme Josée Yelle
	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines	M. Benjamin Plourde
	Municipalité de Saint-Hippolyte	M. Bruno Allard
<b>Représentants des groupes environnementaux</b>	Association de protection du lac L'Achigan	M. Georges Raymond
	Corporation de l'Aménagement de la Rivière Assomption	Mme Maryse Blanchette
<b>Représentants des organismes socio-économiques</b>	Club récréatif et équestre des Laurentides	Mme Nicole S. Joyal
		Mme Sylvie Roy
		Mme Julie Ouellet
<b>Représentants du milieu agricole</b>	UPA	Mme Anne-Marie Alary
		M. Étienne Gauthier

Un membre, présent au début de 2018, a quitté durant l'année :

**Tableau 1.2 Départs du Comité au cours de l'année 2018**

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom
<b>Représentant du milieu agricole</b>	UPA	M. Roger Chaumont

Voici les représentants de WM ayant participé aux rencontres du Comité en 2018 :

**Tableau 1.3 Représentants de Waste Management**

	Fonction	Nom
Représentants de WM	Directeur des affaires publiques	M. Martin Dussault
	Directeur général adjoint, de l'ingénierie et de l'environnement	M. Ghislain Lacombe
	Directeur des opérations	M. Marc-André Desnoyers

Voici les représentants de Transfert ayant appuyé les rencontres du Comité en 2018 :

**Tableau 1.4 Représentants de Transfert Environnement et Société**

	Fonction	Nom
Représentants de Transfert	Animateur	M. Alex Craft
	Rapporteurs	M. Dave Arseneau Mme Camille Montreuil

Voici les autres intervenants ayant réalisé des présentations au Comité en 2018 :

**Tableau 1.5 Autres intervenants**

	Organisation	Nom	Présentation
Autres intervenants	Agro Énergie	M. Xavier Lachapelle-Trouillard	Projet de recherche scientifique sur la plantation de saules <sup>1</sup>
	Polytechnique de Montréal	M. Yves Comeau	
	Groupe Rousseau-Lefebvre	M. Martin Pérusse Mme Stéphanie Duguay	Démarche sociale proposée pour le projet de zone 6

<sup>1</sup> Voir section 7 du présent rapport.

### 1.3 CALENDRIER ANNUEL

Le calendrier thématique annuel contient les sujets à aborder lors des quatre réunions de l'année. Cette formule permet d'assurer un suivi plus fluide et périodique des dossiers : travaux au site, suivi environnemental, suivi des plaintes et des visites de conformité du ministère, etc.

En début d'année, une proposition de calendrier est présentée au Comité pour adoption. En tout temps, les membres peuvent ajouter aux ordres du jour des points dont ils souhaitent discuter.

Le calendrier thématique 2018 complet est disponible en annexe 1.

### 1.4 CARTE DES ZONES DU SITE

La vue aérienne suivante permet de situer les différentes zones du site, notamment :

- Les zones 5A et 5B, en exploitation en 2018
- La future zone 6, pour laquelle WM a entamé le processus d'évaluation environnementale



## 2. TRAVAUX RÉALISÉS

WM fait le point de façon régulière sur les travaux. Les travaux réalisés au cours de l'année 2018 incluent :

### RECOUVREMENT FINAL ET REVÉGÉTALISATION – ZONE 5A

Imperméabilisation  
des talus est et sud



Végétalisation  
des talus est et sud



### PROLONGEMENT DU SYSTÈME DE CAPTAGE DES BIOGAZ

Forage de puits verticaux  
de captage du biogaz  
le long de la zone 5A



### AMÉNAGEMENT DE LA CELLULE 5B-2

Excavation et imperméabilisation à l'aide de membranes



### VÉGÉTALISATION DE LA BERME SUD – CELLULE 5B-1



Vise à stabiliser le talus  
et éviter l'érosion

### DÉBOISEMENT GRADUEL, EN VUE DE L'EXCAVATION DE LA CELLULE 5B-3



Ajout en continu de tranchées  
horizontales de captage du  
biogaz dans la zone 5B



### AMÉNAGEMENT D'UN MARAIS FILTRANT À L'ENTRÉE DU SITE

- Permet de filtrer les eaux de surface avant qu'elles ne sortent de la propriété
- Projet réalisé en collaboration avec l'Institut des territoires





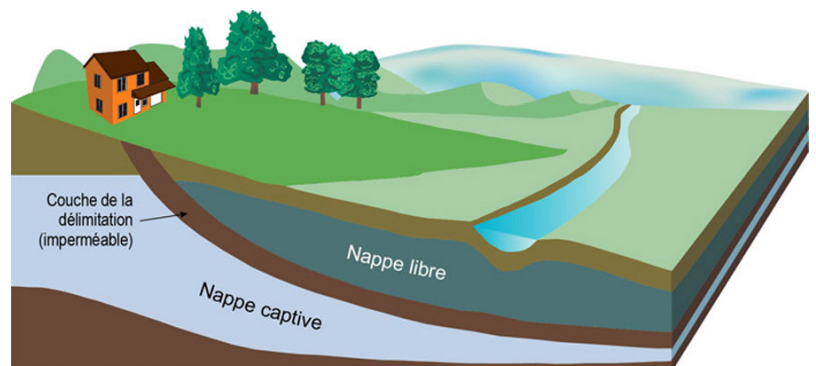
### 3. SUIVI ENVIRONNEMENTAL DES EAUX

#### 3.1 QUALITÉ DES EAUX DE SURFACE ET SOUTERRAINES

Chaque année, WM réalise trois campagnes d'échantillonnage de la qualité des eaux, tel qu'exigé par le ministère. Les échantillons sont pris à différents endroits, ce qui permet de distinguer les concentrations présentes naturellement dans l'eau (en amont du site) et celles pouvant être affectées par la présence du site de WM (en aval). Ils sont par la suite envoyés à un laboratoire agréé par le ministère. Les résultats sont consignés dans un rapport élaboré par un consultant et transmis au ministère, ainsi qu'à la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines et le personnel de la prison.

La présence dans l'eau de certains éléments (fer, manganèse, azote ammoniacal) est due à leur présence naturelle dans la région, et leur concentration dépasse parfois la norme du ministère. Les puits permettent de détecter toute anomalie avant que l'eau ne se déplace sur une distance importante et ainsi intervenir si nécessaire.

En 2018, WM a partagé au Comité les résultats des campagnes d'échantillonnage pour les eaux souterraines (nappes libre et captive) ainsi que les eaux de surface, à l'aide d'une carte interactive. L'interprétation des résultats se fait par rapport aux normes applicables, mais également aux tendances observées par rapport aux années précédentes.



© Gouvernement du Québec, 2014  
Source : Adaptée d'EC

De façon générale, la tendance est stable. En novembre, un dépassement des matières en suspension autorisées a été observé dans les eaux de surface. Il était lié à des travaux en cours et la construction d'un barrage filtrant a permis de rétablir la situation. Les campagnes ont également permis à WM de détecter une station de pompage dysfonctionnelle dans la tranchée drainante, ce qui a mené au remplacement de la pompe. Finalement, WM a observé la présence inhabituelle de toluène à l'un des puits, causée par l'isolant sur deux regards de béton entreposés près du puits, qui ont, depuis, été retirés.

Pour faire suite à une demande du Comité, WM a aussi présenté l'évolution du niveau de l'eau dans l'aquifère du roc depuis 2003. Une diminution de quelques mètres peut être observée, ce qui n'est pas alarmant.

Les membres ont profité de la présentation pour poser plusieurs questions, notamment sur les obligations de WM en cas de dépassement ou de résultat inhabituel, ainsi que sur le suivi réalisé auprès du ministère et à l'interne.

### 3.2 EAUX DE LIXIVIATION

Au site de Sainte-Sophie, deux équipements sont utilisés pour traiter les eaux de lixiviation : un réacteur biologique séquentiel ainsi qu'une usine de traitement spécifique pour le zinc. Une fois traitées, les eaux sont rejetées dans la rivière Jourdain.

Conformément aux exigences du ministère, WM prend un échantillon d'eaux traitées chaque semaine afin de vérifier la présence de six paramètres (azote ammoniacal, oxygène, phénols, zinc, matières en suspension, coliformes fécaux). En 2018, ces résultats ont été présentés au Comité.

Par ailleurs, en 2018, WM a obtenu une modification de son décret afin d'augmenter la limite d'eaux traitées qu'elle peut rejeter dans l'environnement (de 1000 m<sup>3</sup> à 1500 m<sup>3</sup> par jour). Cette demande vise à doter WM de plus de flexibilité, après les importantes précipitations de 2017 et dans un contexte de changements climatiques.

## 4. CAPTAGE, VALORISATION ET TRAITEMENT DU BIOGAZ

Tous les lieux d'enfouissement au Québec ont l'obligation de capter les biogaz qui sont produits par la décomposition des matières organiques, pour ensuite les détruire ou les valoriser.

WM a d'abord expliqué que le biogaz est capté de deux façons différentes :

- Avec des tranchées horizontales (tuyaux perforés et entourés de pierre nette, installés au fur et à mesure de l'aménagement d'une cellule)
- Avec des puits verticaux (tuyaux en PVC forés lors du recouvrement final d'une cellule)

Le tout est relié à un système d'aspiration central.

Au site de Sainte-Sophie, environ 60 % du biogaz est valorisé en l'envoyant à l'usine Rolland, qui l'utilise comme principale source d'énergie pour la fabrication du papier. Le reste est brûlé par torchère. WM a pour objectif de valoriser l'ensemble du biogaz et espère pouvoir annoncer des projets en ce sens d'ici la fin 2019.



Suivi des émanations de biogaz en surface

WM a également partagé au Comité les résultats des suivis qui sont effectués sur le terrain pour vérifier que le réseau de captage des biogaz fonctionne bien, et qu'il n'y a pas d'émissions fugitives d'importance. Ces suivis sont réalisés sur l'ensemble du site, trois fois par année. En cas de dépassement de la valeur fixée par le ministère, WM doit définir un plan d'action pour remédier à la situation. En 2018, les mesures correctives déployées ont permis de régler la situation là où des dépassements avaient été décelés.

Le Comité a posé des questions sur l'évolution des quantités de biogaz générées, les causes possibles des dépassements, les risques d'odeurs associés et les budgets prévus pour mettre en place des mesures correctives.

## **5. SUIVI DES TRAVAUX DE LA ZONE 5B**

Tout au long de l'année 2018, WM a présenté aux membres du Comité l'évolution des travaux de la zone 5B à l'aide de photos prises sur le terrain et d'une vue aérienne du site.

En 2018, WM a poursuivi l'aménagement de la cellule 5B-2. Des travaux d'excavation ont été réalisés, suivis par l'installation de membranes pour en assurer l'imperméabilisation et d'une couche drainante pour protéger le tout. En parallèle, WM a entamé le déboisement pour l'aménagement de la cellule 5B-3.

WM a rappelé que l'entreprise aménage des cellules qui peuvent recevoir des matières pendant environ un an, pour éviter d'exposer une grande superficie aux intempéries et diminuer la quantité d'eau à traiter.

## **6. SUIVI DES DÉMARCHES POUR LA ZONE 6**

En 2018, WM a déployé sa démarche d'information et de consultation dans le cadre de son projet d'agrandissement (zone 6). Cette démarche était composée de deux rondes de consultations, suivies d'une rencontre publique, le 29 novembre 2018.

Après délibération, le Comité a exprimé le souhait de ne pas être consulté sur le projet, mais plutôt d'être tenu informé sur la démarche de consultation. Les membres pouvaient participer à la démarche à titre individuel s'ils le souhaitaient.

À la fin de l'année, WM a expliqué que les consultations officielles étaient complétées, mais avoir l'intention de rester à l'écoute du milieu. Des portes ouvertes seront organisées au printemps 2019. Le processus du BAPE, quant à lui, devrait s'enclencher à l'automne 2019.

## 7. PROJET DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE SUR LA PLANTATION DES SAULES

En 2018, WM a amorcé, en collaboration avec Polytechnique Montréal et Agro Énergie, un projet de recherche visant à valoriser le lixiviat en irriguant une plantation de saules. Plus précisément, le projet consiste à aménager une plantation de saules sur les secteurs plus anciens du site.

WM a présenté les bénéfices attendus du projet :

- Au niveau environnemental : une partie du lixiviat du site sera filtré naturellement et la présence d'arbres contribuera à réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- Au niveau commercial : les nutriments contenus dans le lixiviat (azote, phosphore) permettront d'accélérer la croissance des saules, qui pourront être commercialisés afin d'en faire, par exemple, des écrans antibruit ou des palissades végétalisées.
- Au niveau de la recherche : WM est le seul site d'enfouissement au Québec où ce projet est mené avec des saules, de sorte qu'il contribuera à l'avancement des connaissances.

Les trois premières années feront office de projet pilote (superficie de 9 hectares). Au terme de 2018, WM avait installé le système d'irrigation (plantation des saules, système d'arrosage), mais était en attente du certificat d'autorisation requis pour démarrer l'irrigation avec du lixiviat.

Les membres ont assuré un suivi attentif de ce projet et ont posé de nombreuses questions, notamment sur les risques environnementaux (performance de la filtration, présence de contaminants dans les feuilles au sol, etc.), sur le fonctionnement global du système, sur les échéanciers et sur les débouchés possibles.



## 8. VISITE TERRAIN DU LIEU D'ENFOUISSEMENT

La rencontre de septembre a débuté par une visite guidée du site de Sainte-Sophie, qui a permis aux membres d'en apprendre plus sur le fonctionnement du lieu d'enfouissement, notamment :

- La préparation de la prochaine cellule en opération, soit la 5B2
- Le recouvrement de la zone 5A, qui est remplie au maximum de sa capacité
- Le système utilisé pour la gestion des eaux de lixiviation
- Le captage du biogaz
- La mise en valeur et la destruction des biogaz
- Les outils pour réduire les nuisances, comme les fauconniers

Cette année, les participants ont également pu observer les saules plantés dans le cadre d'un projet de recherche scientifique visant à valoriser le lixiviat.

La visite terrain permet aux membres d'avoir une meilleure compréhension des aspects abordés au Comité. Il s'agit également d'une occasion de poser plusieurs questions à WM, qui participe et commente la visite. Cette année, les membres ont profité de la visite, par exemple, pour approfondir leur compréhension du système de traitement de l'eau (gestion des boues, volumes d'eau à traiter, etc.).

## 9. BILAN DE L'ANNÉE

### 9.1 CONTRIBUTION AU FONDS DE FERMETURE

En vertu du *Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles*, les exploitants de lieux d'enfouissement doivent se doter d'un fonds post-fermeture. Cette exigence vise à assurer la capacité des exploitants à couvrir les coûts afférents à la gestion post-fermeture du site, pour une période minimale de 30 ans. L'argent est versé dans une fiducie et ne peut servir à aucune autre activité, l'accord du ministère étant nécessaire pour retirer des sommes.

Les sommes à verser sont calculées par tonne de matière qui entre au site. La contribution fixée pour 2018 est de 1,52 \$ par tonne reçue au site. Cette contribution est révisée tous les trois ans, en fonction des sommes réelles versées au fonds. La dernière révision a eu lieu en novembre 2017.

WM a rappelé que l'objectif est d'accumuler 28,5 millions \$ pour 2022 dans la fiducie. En date du 30 septembre 2018, le total accumulé était de 20 millions \$.

Le Comité s'est informé sur la façon dont sont calculés les contributions annuelles et le total à accumuler. WM a précisé que ce montant évolue en fonction des aménagements réalisés et de l'augmentation des coûts d'opération postfermeture qui en découlent (usine de traitement du zinc, éventuelle zone 6, etc.).

## 9.2 CONTRÔLE DES GOÉLANDS

Depuis 2012, WM fait appel à des fauconniers pour assurer le contrôle des goélands, sauf en hiver, puisqu'il n'y a pas de besoin d'effarouchement, les goélands étant peu présents.

En 2018, WM a utilisé deux techniques d'effarouchement des goélands :

- Les buses et faucons (en majeure partie)
- De la pyrotechnie

WM a montré, à l'aide d'un tableau, une recrudescence de la population de goélands par rapport à 2017. Après l'effarouchement, les données sont toutefois semblables à celles de 2017, ce qui montre que les méthodes utilisées n'ont pas perdu en efficacité.

## 9.3 BILAN ANNUEL DES PLAINTES

Lorsque des plaintes sont formulées, elles sont traitées par WM, qui fait le suivi nécessaire et met en place des mesures correctrices, au besoin. Lors des réunions, WM expose chacune des plaintes aux membres du Comité ainsi que les correctifs mis en place. Les membres peuvent en discuter et fournir des recommandations à WM pour limiter les désagréments vécus par le milieu.

Deux plaintes ont été reçues en 2018. Elles ont été émises durant la même période, soit à la fin de l'automne, et concernent des odeurs de biogaz. WM a déployé un important plan d'action pour répondre à la problématique (ajout d'argile, accélération de la mise en place du système de captage des biogaz).

Les membres ont posé différentes questions pour bien comprendre la nature de la problématique et les mesures correctives envisagées.

Le registre des plaintes est présenté à l'annexe 2.

# 10. RÉSULTATS

Le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie mène ses activités depuis 14 ans. Il informe les citoyens et les organismes locaux de ses activités en rendant disponibles les comptes rendus des rencontres et les présentations sur son site Internet [www.vigilancewmste-sophie.org](http://www.vigilancewmste-sophie.org).

En plus d'assister aux réunions, les membres étudient les rapports et présentations qui leur sont remis, effectuent des visites terrain, se documentent sur les dossiers sensibles et continuent de surveiller régulièrement les activités du site et leurs impacts possibles.

En résumé, pour l'année 2018, le Comité a poursuivi la vigie des opérations au site de WM, des suivis environnementaux (qualité de l'eau, gestion du biogaz) et de la gestion des plaintes. En parallèle, le Comité a suivi l'aménagement d'une deuxième cellule dans la zone 5B et l'évolution d'un projet de recherche pour la plantation de saules, visant à valoriser le lixiviat. Il a également été informé des consultations menées dans le cadre du projet de zone 6, et s'est positionné quant au rôle qu'il souhaitait jouer dans ce processus.

Enfin, de nouveaux moyens de communication ont été développés pour permettre au Comité de rejoindre davantage la communauté. Le Comité a commencé à publier un résumé de ses rencontres dans le journal municipal de Sainte-Sophie, *Le Contact de chez nous*. Son site Web a également été mis à jour afin de faciliter sa navigation pour les internautes. Les membres ont fait des suggestions pour le bonifier, dont l'ajout de précisions sur l'historique du Comité.

L'année 2019 s'annonce remplie pour le Comité. En effet, en plus des suivis habituels, le Comité suivra la procédure d'évaluation environnementale entourant le projet d'aménagement de la zone 6.

**Annexe 1**  
**Calendrier**  
**thématique 2018**





## PROPOSITION DE CALENDRIER ANNUEL DES THÈMES À ABORDER AUX RENCONTRES DU COMITÉ DE VIGILANCE DE SAINTE-SOPHIE VERSION 2018

22 mars 2018 <b>TRIMESTRE 1</b>	21 juin 2018 <b>TRIMESTRE 2</b>	12 septembre 2018 <b>TRIMESTRE 3</b>	6 décembre 2018 <b>TRIMESTRE 4</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Retour sur les travaux de l'année écoulée et aperçu des travaux à venir</li> <li>▪ Zone 6 :               <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Plan de travail de la consultation avec le milieu</li> <li>➢ Implication du comité de vigilance dans la démarche</li> </ul> </li> <li>▪ Varia</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Suivi environnemental des eaux :               <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Eaux de surface</li> <li>➢ Eaux souterraines</li> </ul> </li> <li>▪ Varia</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Visite du site</li> <li>▪ Performance environnementale :               <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Biogaz</li> <li>➢ Eaux de lixiviation</li> </ul> </li> <li>▪ Projet de recherche scientifique sur la plantation des saules</li> <li>▪ Varia</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bilan de l'année écoulée:               <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Contribution au fonds de fermeture</li> <li>➢ Bilan du fonds de valorisation agricole</li> <li>➢ Contrôle des goélands</li> <li>➢ Bilan annuel des plaintes</li> <li>➢ Visites au site Internet</li> </ul> </li> <li>▪ Bilan des activités – zone 6</li> <li>▪ Varia</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Actions de suivi</li> <li>▪ Suivi : travaux de la zone 5B</li> <li>▪ Registre des plaintes</li> <li>▪ Validation du rapport annuel</li> <li>▪ Validation du calendrier annuel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Actions de suivi</li> <li>▪ Suivi : travaux de la zone 5B</li> <li>▪ Suivi : zone 6</li> <li>▪ Registre des plaintes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Actions de suivi</li> <li>▪ Suivi : travaux de la zone 5B</li> <li>▪ Suivi : zone 6</li> <li>▪ Registre des plaintes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Actions de suivi</li> <li>▪ Suivi : travaux de la zone 5B</li> <li>▪ Registre des plaintes</li> </ul>

# **Annexe 2**

## **Registre des plaintes**

Date de la plainte	Température — Vents	Secteur / plaignant	Nature de la plainte	Mesures correctives
3 décembre	<p>1<sup>er</sup> décembre : Généralement nuageux, vent de 8 km/h du sud-est, -10C</p> <p>3 décembre : Brouillard, vent de 8 km/h de l'est, +10C</p>	Citoyenne de Sainte-Sophie	Odeur de biogaz sur le rang Sainte-Marguerite les 1 <sup>er</sup> et 3 décembre vers 8 h 30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pose d'argile pour améliorer l'étanchéité de certaines sections</li> <li>• Raccordement plus rapide de tranchées de captation de biogaz</li> <li>• Forage devancé de puits verticaux</li> </ul>
6 décembre	<p>1<sup>er</sup> décembre : Généralement nuageux, vent de 8 km/h du sud-est, -10C</p> <p>5 décembre : Nuageux, vent de 4 km/h du nord-est, -80C</p> <p>6 décembre : Nuageux, vent faible de l'est, -20C</p>	Citoyenne du rang Sainte-Marguerite, Mirabel	Odeur de biogaz sur le rang Sainte-Marguerite les 1 <sup>er</sup> , 5 et 6 décembre vers 9 h 30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pose d'argile pour améliorer l'étanchéité de certaines sections</li> <li>• Raccordement plus rapide de tranchées de captation de biogaz</li> <li>• Forage devancé de puits verticaux</li> </ul>